

# Comité de la Vie Associative n° 3

## Jeudi 21 septembre 2023

### Ordre du jour

Formation sur la mobilisation des bénévoles par la FOL 69

Temps d'information sur les médailles

### Présents

Club de l'amitié : Nicole BIESSY

Secours Populaire Français : Alain GEOFFROY

Classes en 5 : Robert LENFANT

Scouts et Guides de France : Xavier PASSERAT de la CHAPELLE

ASPAL : Michel MONNET

Amicale des donneurs de sang : Monique et Georges GUION

Centre musical et artistique : Jacques PACCOUD

Centre social et culturel des Barolles : Pierre CLEMENT

Fédération des Oeuvres Laiques 69 : Armelle VINCENT

Ville de Saint-Genis-Laval : Patrick FAURE, Yamina SERI, Edwige FABRE

## FORMATION SUR LA MOBILISATION DES BENEVOLES

Formation assurée par Armelle Vincent - FOL 69 autour des thématiques suivantes :

- Comprendre l'engagement bénévole
- Découvrir le paysage du bénévolat sur le territoire
- Imaginer de nouvelles organisations pour mobiliser et créer du lien avec ses bénévoles
- Découvrir les dispositifs favorisant l'engagement des jeunes

Le support de présentation de la formation est téléchargeable sur le site de la Ville en cliquant ci-dessous :

### **Formations aux associations**



## LES ATTENTES/ LES QUESTIONNEMENTS DES MEMBRES DU CVA SUR LA THEMATIQUE DE LA FORMATION

### **Amicale des donneurs de sang :**

- Mobiliser des donneurs

### **ASPAL**

- Comment concerner les jeunes ? Les impliquer ?

### **Secours populaire**

- Comment chercher de nouveaux bénévoles, rajeunir les effectifs ?

### **Foulées de beauregard :**

Se réjouit d'avoir une grosse mobilisation de bénévoles sur un engagement plaisir/ loisir c'est peut être plus fédérateur .

### **Classes en 5**

- Pas toujours facile de travailler en partenariat...

### **Club de l'amitié :**

Un très fort investissement de la part des bénévoles

- Comment remercier les bénévoles ? Rajeunir certains encadrements ? Valoriser leur engagement ?

### **Scouts et guides de France**

De nombreux adhérents, plus de 150 mais...

- Comment mobiliser les parents des adhérents ? intéresser les parents à la vie de l'association, accompagner sur des missions à long terme ?

### **Centre musical et artistique**

- Comment renouveler le conseil d'administration ? mobiliser au sein des instances ?

### **Centre social des Barolles**

- Comment trouver des bénévoles ?

La question des compétences des bénévoles dans certains secteurs se pose.

## LES MOTIVATIONS A ETRE BENEVOLE

L'amour de la Ville

Les moments festifs, la convivialité

Se dire que personne n'est à l'abri

Pour rompre la solitude

Un besoin de rendre ce qui m'a été apporté



## ECHANGES DE BONNES PRATIQUES

Formations proposées aux bénévoles (financement du BAFA par ex chez les Scouts, nombreuses formations au secours Populaire...)

Des ateliers réguliers pour les bénévoles qui sont accueillis par des référents (secours populaire)

Des temps de convivialité

## QU'EST-CE QUI POURRAIT ETRE AMELIORE ?

Créer plus de moments de convivialité

Renforcer la communication

Mieux valoriser les missions « obscures » de certains bénévoles

Renforcer la relation entre les bénévoles,

Faire attention à garder une ouverture, que le bureau ne soit pas considéré comme un cercle fermé, une « élite »



### *Constat partagé :*

Il est important de renforcer au niveau local la mise en lien des personnes désireuses d'être bénévoles et les associations ayant des besoins.

Pour faciliter cela, il est proposé de travailler à la création d'une **fiche « bénévoles »** :

L'association renseignerait « un profil bénévoles » avec les besoins, disponibilité recherchée.

Ces fiches pourraient ensuite être diffusées notamment :

- sur le site internet de la Ville
- lors du Forum des associations sur un espace dédié au bénévolat

→ **A retravailler dans le cadre d'un prochain CVA**



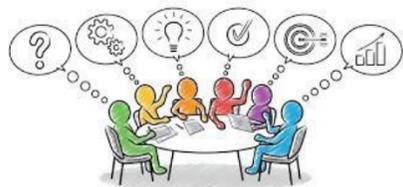
## VALORISATION DES BENEVOLES **MEDAILLES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF**

Mr Lenfant représente le dispositif et invite à se rapprocher de lui si des associations saint genoises souhaitent avoir plus d'informations.  
**L'essentiel des informations est en ligne en cliquant ci-dessous**

### **Les médailles**

Retours des membres du CVA :

- Dispositif intéressant
- Certaines associations s'en sont déjà saisi pour faire des demandes de médailles pour certains de leurs bénévoles
- Certaines associations ont leur propre système de valorisation des bénévoles ( Scouts, Donneurs de sang par exemples)



La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement exemplaire au sein d'une association sportive, de jeunesse ou toutes autres thématiques



### **LES CONDITIONS**

Les récompenses sont décernées chaque année, le plus souvent, en présence des élus et des services de l'Etat. Elles sont attribuées aux personnes les plus méritantes et engagées dans la vie associative, qui justifient en outre des conditions d'ancienneté suivantes :

La promotion d'un échelon à l'autre n'est pas automatique et nécessite obligatoirement l'exercice d'activités ou responsabilités nouvelles.



au moins 6 années  
d'engagement  
bénévole



au moins 10 années  
d'engagement  
bénévole  
(4 ans minimum  
après la médaille de  
bronze)



au moins 15 années  
d'engagement  
bénévole  
(5 ans minimum  
après la médaille  
d'argent)



### **2 PROMOTIONS PAR AN**

le 1er janvier et le 14 juillet

La vie associative reflète notre société. Une attention particulière est portée chaque année au respect de la parité entre les femmes et les hommes, ce qui suppose une transmission impérative de dossiers à parts égales.



### **LE PARRAINAGE**

Le candidat doit être proposé au choix par :

- ♦ un responsable d'association ou de fédération
- ♦ un élu (maire, parlementaire, conseiller départemental...)
- ♦ un fonctionnaire

L'avis du président de l'association ou du président du comité départemental/ mouvement associatif concerné, devront obligatoirement figurer sur le formulaire.



### **OU ADRESSER SA DEMANDE**

Les parrains transmettent leurs demandes motivées, à l'aide du formulaire dédié. Il est disponible à l'adresse mél suivante :

[sdjes69.medailles@ac-lyon.fr](mailto:sdjes69.medailles@ac-lyon.fr)

Les demandes sont à renvoyer soit par courriel (adresse ci-dessus) soit par courrier au :

Service départemental à la jeunesse,  
à l'engagement et aux sports

245, Rue Garibaldi

69003 Lyon

En collaboration avec le Comité des Médaillés  
Jeunesse, Sport et Engagement Associatif du Rhône  
et de la Métropole de Lyon

18, rue Tranquille 69100 VILLEURBANNE  
[ffmjscomitrhone@wanadoo.fr](mailto:ffmjscomitrhone@wanadoo.fr)





Prochaine plénière :

**JEUDI 11 JANVIER 2024**

- **Bilan des formations 2023 et perspectives 2024**
- **Les locaux associatifs : suite**
- **Calendrier des CVA 2024**

**18H A 20H SALLE DU CONSEIL  
MAIRIE**